

Décision n°2025-12-prix

Relative à l'attribution des prix « les Idées Fricheurs 2025 » - DPMSE

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,
Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,
Vu le procès-verbal du jury du Prix « Les idées Fricheurs – PEPITE Provence » édition 2025 en date du 14 mars 2025,

Considérant que le prix « *Les idéesFricheurs – PEPITE Provence* » est un challenge permettant aux étudiants de découvrir l'univers entrepreneurial avec une approche originale pour les encourager à la création et l'innovation dans le domaine entrepreneurial,

Considérant que l'insertion professionnelle des étudiants constitue l'une des missions de l'Université,

Considérant la liste des lauréats annexée à la présente décision,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre de la neuvième édition du prix pour le Challenge des « *IdéesFricheurs – PEPITE Provence* » organisée les 13 et 14 mars 2025 par Aix-Marseille Université, est approuvée l'attribution des prix, comme suit :

CHALLENGE LES IDEESFRICHEURS				
LISTE LAUREATS				
N° équipe	CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	MONTANT/ÉTUDIANT
21	PRIX GAGANT (1 000 euros)	BENTALEB	Djina	250€
		GANDJIZADEH	Arman	250€
		NDIAYE	Babacar	250 €
		NOUDOGBESSI	Swann	250 €
7	PRIX COUP DE COEUR (500 euros)	ASSAIDI	Sofia	166 €
		MADRANI	Yasmine	166 €
		ROLLAND	Francesca	166 €

Article 2

Le montant de ces prix est prélevé sur le centre financier 9000PEEEDI - EOTP : PEPITPEF/PEEE/MF25TVJXXX de la DPMSE.

Article 3

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 21 mai 2025


Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université



Publiée le : **23 MAI 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le :

23 MAI 2025